



NOUVEAU DISPOSITIF DE VIDÉOPROJECTION IMMERSIF

# Parcours de déportés, un synoptique européen

Communiqué de presse



## INAUGURATION

25 mars 2023 à 15h

## INFORMATIONS PRATIQUES

Mardi, samedi et dimanche de 10h à 18h  
Mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 18h  
Fermé les lundis, le 1<sup>er</sup> janvier, le 1<sup>er</sup> mai, le 14 juillet, le 1<sup>er</sup> novembre et le 25 décembre

Tarif exposition : 3 euros

Parcours de visite du Mémorial et exposition :  
5 euros

Gratuité pour :

- les jeunes de moins de 26 ans
- les anciens combattants et victimes de guerre, anciens internés, déportés
- les groupes scolaires et leurs accompagnateurs
- les centres aérés de la ville de Compiègne
- les groupes du champ social
- les associations partenaires

## ACCÈS

2 bis, avenue des Martyrs de la Liberté,  
60200 Compiègne

À 1 heure en voiture de Paris par l'A1 (sortie 9)

À 40 minutes en train depuis la gare du Nord

À 1h 30 de Lille par l'A1 (sortie 10)

## PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Le Mémorial de l'internement et de la déportation inaugure au sein du parcours de visite et en collaboration le studio Novelab, l'un des studios numériques les plus primés au monde, un nouveau dispositif de vidéoprojection immersif qui permet de visualiser de façon saisissante sur les murs et le sol d'une chambrée de la caserne, utilisés comme surfaces de projection, le parcours de déportés, partis du camp de Compiègne, dans leurs différentes affectations au sein du réseau des camps de concentration allemands et des kommandos de travaux forcés. Ce nouvel outil, qui consiste à déclencher, à l'aide d'une carte biographique, le tracé du parcours d'un déporté en Europe en décrivant succinctement les kommandos successifs dans lesquels il a été affecté, vise à permettre aux visiteurs de comprendre facilement la réalité géographique de la déportation en Europe durant la Seconde Guerre mondiale tout en percevant la complexité. Une quinzaine de parcours sont actuellement proposés, sélectionnés dans le souci de montrer la diversité des destinées des déportés.

Ainsi, le Mémorial espère faire mieux comprendre le rôle joué par le camp de Compiègne-Royallieu dans la mise en place de la déportation de répression par l'État allemand en Europe de l'Ouest ainsi que sa fonction dans la gestion du régime de travail forcé dans les territoires occupés durant les différentes phases de la guerre.

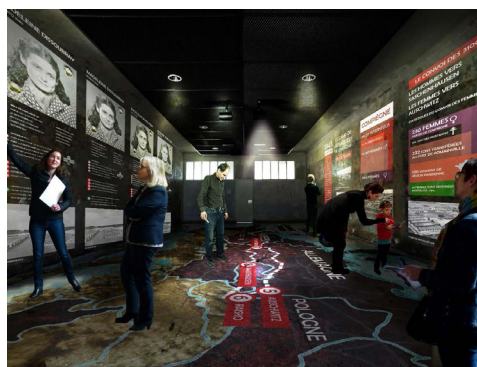
Destiné à se développer dans les prochaines années, cet outil immersif proposé dans trois langues (français, anglais et allemand) a pour ambition de présenter, à terme, l'ensemble des parcours des déportés répertoriés sur le Mur des noms.

## LE STUDIO NOVELAB

Créé en 2009, Novelab est un acteur renommé dans la création d'applications et d'installations interactives et immersives dans les domaines de la culture, de la communication et de l'industrie. Novelab allie sa forte expérience technologique à ses compétences en création de contenu et s'attache donc à combiner la technologie avec des scénarios de qualité pour créer des expériences immersives et engageantes.

Entre jeux vidéo, expériences narratives ou pédagogiques en réalité virtuelle/augmentée et dispositifs digitaux de médiation culturelle, Novelab cherche sans cesse à développer de nouveaux outils spécifiques et technologiques liés à l'interactivité, à l'immersion, à l'audio et à l'image afin de donner au public la possibilité d'aborder des thématiques variées par le biais d'une médiation originale, marquante et laissant une trace durable dans l'esprit de ce dernier.

Le studio de création se situe au cœur des villes de Paris, de Toulouse et de Lyon.



Visuel du projet.



**ALIZON**  
Simone

**FR**

DATE DE NAISSANCE 24.02.1925  
LIEU DE NAISSANCE Rennes  
NATIONALITE Française  
PROFESSION Réceptionniste  
MATRICULE néant

11.1942 01.1943 05.1943 01.1944 04.1945

18.03.1942 26.04.1945  
Date d'arrestation Date de libération

Simone Alizon devient à 17 ans avec sa sœur aînée membre du réseau de résistants « Johnny » en transmettant les messages codés de Radio Londres qu'elle reçoit dans une chambre de l'hôtel familial, à Rennes. Elle est arrêtée le 18 mars 1942, puis transférée à Paris à la section des femmes du quartier allemand de la maison d'arrêt de la Santé. Elle sera transférée avec sa sœur au fort de Romarinville le 10 novembre. Le 22 janvier 1943, elles seront conduites au camp de Royallieu, à Compiègne. Douze jours plus tard, elles seront déportées deux jours plus tard vers le camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau. Simone y intègre alors un groupe de six déportées du convoi des 31000 composé de Gilberte Tassin, de Charlotte Debo, de Christiane Charas, de Jeanne Serre et de sa sœur Lucienne Thiévenin. Au cours du mois de mai de la même année, le groupe sera affecté comme jardinières au kommando agricole de Risiko avec d'autres détenues polonaises. Le 7 janvier 1944, Simone fait partie d'un petit groupe de dix détenues désignées par le commandant d'Auschwitz pour être transférées vers Ravensbrück, où elles se font engager dans l'usine Siemens, intégrée au camp. Elle sera transférée cinq jours plus tard au kommando de Beendorf, dépendant du K1 Neugamme. Suite à l'arrivée des Alliés, elle est évacuée le 10 avril 1945 par un « train de la mort » au kommando de Siedel où elle sera libérée par la Croix-Rouge le 26 du même mois.

www.memorial-compiegne.fr

Exemple de fiche permettant le déclenchement du dispositif.

## LE MÉMORIAL DE COMPIÈGNE

Bâtie en 1913 pour y installer le 54<sup>e</sup> régiment d'infanterie, la caserne de Royallieu devient pendant la Seconde Guerre mondiale le Frontstalag 122, unique camp d'internement allemand en France qui fut, pour l'Europe de l'Ouest, l'un des plus grands centres de transit de civils destinés à la destruction par le travail forcé dans le cadre de la politique allemande de déportation de répression. Trois bâtiments de l'ancien camp accueillent, depuis 2008, le Mémorial, qui témoigne, par le biais d'un parcours de visite illustré de nombreux témoignages et documents consacrés à cette période mis en valeur grâce aux nouvelles technologies audiovisuelles, de l'une des pires tragédies du XX<sup>e</sup> siècle.

Mais c'est l'ensemble du site qui est porteur de mémoire, y compris le jardin, mis en valeur par l'architecte Jean-Jacques Raynaud avec des stèles de verre et des chaises parlantes qui évoquent chaque chapitre de l'internement à Royallieu, raconté par des internés eux-mêmes, de leur arrivée jusqu'à leur transfert à la gare de Compiègne, d'où ils seront déportés vers les camps de concentration et d'extermination nazis.

Environ 50 000 personnes, hommes et femmes (prisonniers politiques, résistants, juifs, étrangers), ont transité par ce camp pour être ensuite déportés vers Buchenwald, Auschwitz, Neuengamme, Mauthausen, Dachau, Sachsenhausen ou encore Ravensbrück. Près de la moitié ne sont pas revenus.

Un projet de refonte et de réactualisation du parcours de visite est actuellement en cours.

Porté par la Ville de Compiègne, ce dispositif a été réalisé grâce au soutien de la Région Hauts-de-France, dans le cadre du contrat de rayonnement touristique du Pays compiégeois, de la DRAC Hauts-de-France, dans le cadre de l'appel à projets Applications et Dispositifs Numériques Innovants (ADNI), du ministère de la Culture, dans le cadre de l'appel à projets SNI, et de la SNCF.

## CONTACT

03 44 96 37 00

[communication@memorial-compiegne.fr](mailto:communication@memorial-compiegne.fr)

2 bis, avenue des Martyrs de la Liberté

60200 Compiègne

[www.memorial-compiegne.fr](http://www.memorial-compiegne.fr)